

Publié le 20/07/2022

DECISION N° 2022-36

OBJET : ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU MARCHE N°2022-13 « TRAVAUX DE RESTAURATION POUR LA TRANSFORMATION DE LA MAISON DE BERTHE MORISOT EN UN EQUIPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE » (LOT N°2 : Démolition, gros œuvre, VRD, ravalement)

Le Maire de la Ville de BOUGIVAL, Yvelines,

Vu les dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée,

Vu la délibération n°20120-04 du Conseil Municipal du 25 mai 2020 autorisant M. le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le marché 2021-01 (lot 2) a fait l'objet d'une résiliation pour faute du titulaire, en raison de nombreuses malfaçons affectant gravement la solidité de l'ouvrage ;

Considérant qu'une nouvelle consultation du lot 2 Démolition, gros œuvre, VRD, ravalement a été lancée le 18 mai 2022 avec une publicité sur le profil acheteur de la ville et au BOAMP ;

Vu l'unique pli reçu avant la date limite de remise des offres fixée au 15 juin 2022 ;

Considérant que la société La Chapelle a remis une offre très satisfaisante d'un point de vue technique et qu'elle est donc l'offre économiquement la plus avantageuse ;

Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires,

DECIDE

- **D'ATTRIBUER ET DE SIGNER** le marché n°2022-13 «**LOT N°2 : Démolition, gros œuvre, VRD, ravalement**» avec la société La Chapelle, sise 26 rue des Osiers, 78 313 (Coignières) pour un montant global et forfaitaire de 984 064,49 € HT soit 1 180 877,39 € TTC.
- **D'INDIQUER** que les membres du Conseil Municipal seront informés de cette Décision lors de la prochaine réunion délibérante.
- **D'INDIQUER** que la présente décision sera publiée sur le site internet de la ville et inscrit au registre des actes de la Mairie.

Fait à Bougival, le 19 JUL. 2022



Pour le Maire empêché

Nathalie JAQUEMET
1^{ère} Adjointe